

Depuis 2011, le dispositif « Nice V3 » est en service. Cette restructuration d'espaces, qui donne aujourd'hui entière satisfaction, a notamment consisté à transférer la gestion complexe de la zone de Saint-Tropez du CRNA/SE à Nice. Elle a permis, entre autres, de fluidifier le trafic, d'augmenter la capacité à destination de Nice et de Cannes, et d'améliorer sensiblement la compatibilité IFR/VFR autour de La Môle. En clair, un gain en capacité mais également et surtout un gain en sécurité pour les usagers. En faisant évoluer le dispositif de la V2 vers la V3, le tour de service est passé de 8 à 6 équipes et le BO négocié entre la section SNCTA de Nice et la DO de 86 à 96.

Or depuis des mois, la DO, face à la baisse des effectifs ICNA, applique de manière unilatérale et purement comptable un « objectif de gestion » de 84.

Ce chiffre est en soi une insulte à tous ceux et celles qui ont contribué aux gains du système V3, surtout dans un contexte marqué par une augmentation régulière du trafic et une saisonnalité de plus en plus marquée, couplées à un vieillissement du matériel en salle, aux pannes qui vont avec et à l'absence modernisation.

La section locale SNCTA, qui a imaginé et construit les dispositifs V1, V2 et V3 en collaboration étroite avec celle du CRNA/SE, tout en étant consciente de la problématique nationale des effectifs, n'accepte plus la baisse non concertée de l'effectif niçois.

A ce titre, le SNCTA regrette que la diminution du nombre de contrôleurs entraîne de fait une dégradation du service rendu dans les espaces aériens gérés par Nice dès l'été 2020.

Si aucun infléchissement n'est acté dans la gestion des effectifs du centre, que ce soit au travers des négociations protocolaires ou du prochain GS32h, la section SNCTA Nice, qui représente 90% des contrôleurs niçois, ne pourra que constater que le dialogue social est rompu, à l'initiative de la DO. La première conséquence sera un appel à boycotter l'ensemble des groupes de travail.